Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Remboursement d'argent prêté à un ami

---
Par Visiteur

Bonjour,
En septembre 2009 j'ai contracté un prêt de 10.000euros pour aider un ami qui devait me rembourser les mensualités prélevées sur mon compte.Il a remboursé les 5 premières mensualités mais depuis plus rien. Je l'ai appelé plusieurs fois mais rien n'y fait.Je suis actuellement sans emploi,je perçois le RMI et il ne me reste que 120euros par mois après le prélèvement du crédit
pour vivre.
Que puis je faire pour récupérer mon argent sachant que je n'ai pas de reconnaissance de dette écrite de sa part.La seule preuve que j'ai c'est le chèque de que je lui ai fait.
Merci pour votre aide.
Cordialement

---
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je comprends parfaitement la situation
Est ce que vous lui avez versé l'intégralité de cette somme?
Quel était votre lien avec ce Monsieur?

Cordialement

---
Par Visiteur

Cette personne a travaillé sur un chantier voisin lorsque je rénovais une maison à Blaye. J'ai travaillé quelque temps avec lui puis j'ai arrêté puisqu'il me payait au lance-pierre. En fait il a abandonné une proposition intéressante de chantier pour travailler sur un autre que je devais financer mais les banques n'ont pas suivi (heureusement); suite à cela, ayant des pb fianciers (il est fiché au FICP fichier des gens qui ont eu des incidents bancaires) je lui ai prêté 9000 euros pour éviter que son immeuble ne soit saisi. Au début il a payé puis plus rien. L'argent a été versé par chèque, il y a donc des traces.

Cordialement,

---
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Vous pouvez intenter une action en justice.
Du fait du montant du pret vous devez saisir le Tribunal d'instance de votre demande. Il vous faudra prouver que cette somme était un pret et non une donation.

Bien cordialement